



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2016

Offlanges, le 14 avril 2016

Présents : MM Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absent : M Cédric BARBIER.

Secrétaire : Alexandre LENOBLE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19/02/2016

Il est approuvé par 9 voix pour et une abstention;

RPQS EAU 2015

Le maire présente le rapport aux conseillers:

-Consommation : 13400 m³

-Performance du réseau : 100 %

-Le prix du m³ passe de 1.688 à 1.698 (augmentation de la taxe de pollution)

- Un peu de turbidité (des travaux seront prévus au budget 2016)

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

CONTRAT DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES STATIONS AEP

Le contrat avec l'entreprise THIEULIN comprend le forfait déplacement 132 € et l'entretien des pompes 69 € / heure soit un total annuel de 360 €

A vérifier : le changement des ampoules UV pour le traitement

Ce contrat est accepté par 10 voix pour.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Ils sont présentés par Jean-Claude THABARD, 1^{er} adjoint

Compte administratif budget principal

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	138 890	126 386.99	170158	191 469.33
Ordre	144 700	0.00	0	0.00
TOTAL	283 590	126 386.99	170 158	191 469.33

Le report N-1 est de **113 432.60 €** ce qui donne les résultats cumulés de fonctionnement suivants :
Dépenses : **126 386.99 €** - Recettes : **304 901.93 €** soit un excédent de **178 514.94 €**

Question de Mme GERARDIN : Pourquoi la recette d'affouage a-t-elle été divisée par 2 ?
M BARBIER répond que cela dépend du nombre d'affouagistes et qu'il reste une recette à percevoir sur 2016.

Les recettes "produits exceptionnels" proviennent d'une pénalité donnée à un marchand de bois (Bonnot) pour la dégradation du chemin et du passage sur la Vèze (480 €) et un don des cavaliers de St Seine en Bâche (50 €)

Investissement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	370 800.00	106 903.78	289 739.00	93 160.47
Ordre	66 465.24	66 435.20	211 165.24	66 465.20
TOTAL	437 265.24	173 368.98	500 904.24	159 625.67

Le report N-1 est de **- 63 638.34 €** ce qui donne les résultats cumulés d'investissement suivants :
Dépenses : **237 007.32 €** - Recettes : **159 625.67 €** soit un déficit de **77 381.65 €**



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2016

Offlanges, le 14 avril 2016

Compte administratif budget eau

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	14 246	9 738.79	21 447	23 317.84
Ordre	13 386	13 383.58	924	922.50
TOTAL	27 632	23 122.37	22 371	24 240.34

Le report N-1 est de **5 261.60 €** ce qui donne les résultats cumulés de fonctionnement suivants :
Dépenses : **23 122.37 €** - Recettes : **29 501.94 €** soit un excédent de **6 379.57 €**

La dépense de 247 € au 6712 correspond à une pénalité versée pour paiement hors délais à l'agence de l'eau. Elle a été remboursée en totalité par la trésorerie (cpte 7718).

Investissement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	34 112.00	1 561.78	500.00	743.31
Ordre	924.00	922.50	13 386.00	13 383.58
TOTAL	35 036.00	2 484.28	13 886.00	14 126.89

Le report N-1 est de **21 150.01 €** ce qui donne les résultats cumulés d'investissement suivants :
Dépenses : **2 484.28 €** - Recettes : **35 276.90 €** soit un excédent de **32 792.62 €**

La dépense concernant la reprise de la conduite au chemin de la poste n'a pas été réalisée

Compte administratif budget assainissement

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	1749	0.00	3 400	3 400.00
Ordre	1029	1 028.75	17	16.82
TOTAL	2778	1 028.75	3 417	3 416.82

Le report N-1 est de **- 628.53 €** ce qui donne les résultats cumulés de fonctionnement suivants :
Dépenses : **1667.28 €** - Recettes : **3 416.82 €** soit un excédent de **1 749.54 €**

Investissement	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES
Réelles	0	0.00	0	0.00
Ordre	8 557	16.82	9 569	1 028.75
TOTAL	8 557	16.82	9569	1 028.75

Le report N-1 est de **9 518.78 €** ce qui donne les résultats cumulés d'investissement suivants :
Dépenses : **16.82 €** - Recettes : **10 547.53 €** soit un excédent de **10 530.71 €**

M COMTE fait remarquer qu'au total des trois budgets, l'excédent est d'environ 150 000 €.

Après sortie de M Marc BARBIER, les comptes administratifs des budgets : principal, eau et assainissement sont adoptés l'un après l'autre à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION 2015

Ils correspondent aux comptes administratifs de la commune et sont approuvés à l'unanimité.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2015****Budget assainissement**

Le résultat de fonctionnement de 1749.54 € est affecté à l'unanimité comme suit

- ❖ 1 749.54 € à l'excédent reporté (compte R 002)

Budget eau

Le résultat de fonctionnement de 6 379.57 € est affecté à l'unanimité comme suit:

- ❖ 6 379.57 € à l'excédent reporté (compte R 002)

Budget principal

Le résultat de fonctionnement est de 178 514.94 €

Le transfert du résultat du CCAS est de 104.73 €

Ce qui donne un total de 178 619.67 €

Ce résultat est affecté à l'unanimité comme suit

- ❖ 77 381.65 € à l'apurement du déficit antérieur (compte 1068)
- ❖ 101 238.02 € à l'excédent reporté (compte R 002)

VOTE DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes locales.

Ils restent les suivants :

Taxe d'habitation	12.54 %
Taxe foncier bâti	10.10 %
Taxe foncier non bâti	18.82 %
Taxe foncière des entreprises	17.83 %

SUBVENTIONS 2016

Sur proposition du maire, le conseil municipal vote, à l'unanimité, les subventions suivantes :

Bénéficiaire	Montant	Bénéficiaires	Montant
ADMR	165 €	Foyer rural	250 €
Donneurs de sang	65 €	Collège de Pesmes	130 €
Anciens combattants	65 €	Ass. Sportive collège Pesmes	130 €
Assoc secrétaires mairie	0 €	Serre vivante	50 €
Croix rouge	65 €	Ecole Moissey	250 €
Souvenir Français	65 €	Ecole de Montmirey-la-Ville	100 €
Ass Sportive Moissey – Foot	200 €	Ecole de Montmirey-le-Château	100 €
Ass. Petanque	0 €	Louveterie	0 €

Soit un total de 1635 €. La somme de 2000 € inscrite au budget laisse une réserve de 365 €

ACHAT PARCELLEZD 113

Mme Geneviève GUELLE a proposé de vendre à la commune la parcelle ZD 113 (Bas des Vieux Prés) d'une surface de 38 a 70. L'estimation faite par l'ONF s'élève à 854 €. Les conseillers acceptent à l'unanimité d'acheter cette parcelle pour un montant de 854 €. Les frais notariés seront à la charge de la commune

Le maire informe le conseil que les parcelles des étangs ont été achetées par un nouveau propriétaire qui veut faire un élevage de grenouilles.

BUDGETS PRIMITIFS 2016**ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES	Investissement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES
Réelles	1 737	1 000	Réelles		
Ordre	1 029	17	Ordre	8 557	9 569
Report		1 749	Report		10 530
TOTAL	2 766	2 766	TOTAL		20 099



Le schéma directeur d'assainissement réalisé il y a une dizaine d'années préconise un plan de zonage qui engage la commune.

Le maire propose de le refaire en demandant un assainissement non collectif sur la commune. L'étude par un bureau technique est évaluée à 5000€. Le projet serait soumis à enquête publique. Il faudrait lancer une campagne pour faire reprendre les 15 % de foyers qui sont hors norme sur la commune. L'agence de l'eau alloue des subventions de 3000 € maximum par installation. L'assainissement non collectif (ANC) sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Il y a environ 115 foyers sur la commune et pour 3 ou 4 seulement, l'ANC sera compliqué. Le projet sera à mener en 2016.

Mme GERARDIN demande pourquoi ce n'est pas budgétisé.

M le maire répond que le budget est excédentaire et que la dépense pourra être prévue sur cet excédent.

Mme GERARDIN pense qu'il faut mettre à jour les points noirs le SPANC.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

EAU

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES	Investissement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES
Réelles	16 111	22 350	Réelles	45 650	240
Ordre	13542	924	Ordre	924	13 542
Report		6 379	Report		32 792
TOTAL	29 653	29 653	TOTAL	46 574	46 574

Travaux d'investissement : Réduction de la turbidité de l'eau par la pose de filtre et reprise de la conduite au chemin de la Poste

Ce budget est adopté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES	Investissement	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES
Réelles	140 736	154 498	Réelles	712 500	674 882
Ordre	115 000	0	Ordre	0	115 000
Report		101 238	Report	77 382	
TOTAL	255 736	255 736	TOTAL	789 882	789 882

M LENOBLE demande le tonnage de gravier.

M le maire ne sait pas, reliquat 2015 + 30% année précédente.

M COMTE demande quels sont les travaux prévus pour le lavoir

M le maire : Remise en eau avec étanchéité

M JACQUOT s'étonne de ne pas voir la cabane de chasse.

M le maire répond que seule l'étude est payée par la commune mais que ce point sera traité plus tard.

Travaux église : 60 000 € ont été prévus au 2313 pour le chauffage et les lustres. Une subvention de 50 % sera demandée sur la réserve parlementaire pour ces travaux. L'emprunt de 180 000 € noté au budget sera réajusté au besoin réel.

M COMTE indique que la paroisse ND du Mont Guérin participera à hauteur de 4000 € (chauffage).

Chauffage prévu : radiant dans la nef plus moquette chauffante (il faudra modifier l'abonnement EDF).

M le maire précise que les 60 000€ ne seront pas obligatoirement affectés aux travaux de l'église.



M Jean-Michel GRAS pense que dans l'intérêt général de la commune, il serait bien de renégocier le contrat de forrage car ce sera l'exploitation des dernières parcelles d'Offlanges.

M le maire répond : oui pourquoi pas.

Le budget est adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Une vente de bois par l'ONF aura lieu le 13 avril 2016.
- M le Préfet a pris un arrêté le 31/03/2016 concernant le schéma départemental de coopération intercommunale. Pour la CCNOJ, les communes de CHAMPAGNEY, CHEVIGNY, MOISSEY, PEINTRE et POINTRE iront au GRAND DOLE, les autres à la CCJURA NORD.
- Cabane de chasse : L'architecte a présenté 3 esquisses différentes. Les conseillers décident de faire une réunion de travail sur ce dossier. Le local pourrait servir à la chasse et à d'autres activités
- Prochain conseil : Travaux cuisine salle des fêtes : Electricité, cumulus, plan de travail, ventilation; et éclairage préau
- Entrée salle des fêtes : en béton ou en tôle. Risque de résonance pour la tôle. A suivre.
- Mme GERARDIN revient sur la délimitation de la carrière. Rien n'a été fait. Elle précise que le pont de pierre "aux Grands Pas" a été détruit et que le franchissement du ru a été refait sans aucun respect de ce qu'était le petit pont. M le maire répond qu'il s'agissait d'un passage busé qui s'était écroulé et que l'association foncière a décidé de le remplacer par une nouvelle buse.
- M THABARD veut savoir qui a détruit les bancs et la table dans la Serre alors que le SIVOM du massif de la Serre avait prévu de les rénover. C'est une décision de l'ONF (M JACQUES).
- M LENOBLE demande à M BARBIER ce qu'il en est de sa promesse faite sur le BIO 2014
- M BARBIER répond qu'il souhaite rester maire car il y a des oppositions et qu'il veut poursuivre les travaux de l'église.
- M THABARD dit qu'il ne revendique rien.
- M GRAS : le fonctionnement démocratique doit exister.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 23 h32.

